

Eudistes
Province de France

1, rue Jean-Dolent
75014 PARIS

☎ 01 44 08 70 04

☎ 06 80 63 92 56

☎ 01 47 07 26 74

cjmecoprov@wanadoo.fr

L'Econome Provincial



Ca ne s'arrêtera donc jamais !

Paris, ce 26 mai 2010

Chers confrères, chers amis,

L'un de vous me disait récemment : « *Ca ne s'arrêtera donc jamais !* ». Je sais qu'il n'est pas le seul à être inquiet. D'où ce courrier pour faire le point avec vous. Depuis 2007, nous allons de crise financière en crise financière et on a bien l'impression que nos politiques, par leurs décisions, ne font au mieux que gagner du temps. Alors où en sommes-nous ?

De crise en crise...

Après la crise de 2007¹, les plus optimistes avaient prévu un retour de la croissance pour... 2010. Les plus réalistes prévoient une sortie de la récession mais ne s'attendaient pas à un vrai retour de la croissance, du moins en Europe. Par-delà les soubresauts conjoncturels dus à l'insuffisance des régulations, l'évolution des bourses valide ce scénario modéré.

La zone Euro est en effet en difficulté structurelle : dans un monde devenu multipolaire, le dynamisme ne vient plus de chez nous ; notre système social amortit moins mal qu'ailleurs les chocs mais il est devenu très lourd (cf. débat autour des retraites) ; l'action publique peine à endiguer le jeu des intérêts particuliers... Derrière les épiphénomènes, les bourses lancent un double message : « *Vous ne croyez plus assez en vous, l'absence de croissance le montre* » et « *Vous vivez au-dessus de vos moyens* ». Les Etats sont obligés de serrer la vis pour lutter contre l'endettement, au risque d'étouffer la consommation qui restait le dernier moteur de la croissance. Et ils ne pourront à eux seuls redonner le « goût de l'avenir »...

Je tire de ce bilan une ligne de conduite : ne contribuons pas à l'enfermement de l'économie. Il me semble positif par exemple que le conseil provincial ait voulu boucler le projet de la maison Saint-Raphaël à la Roche : ce projet a protégé et valorisé notre patrimoine tout en donnant du pouvoir d'achat dans la limite de nos moyens. Dans la même ligne, la subvention de fonctionnement à la vice-province d'Afrique diminuera fortement à partir de 2011 (cf. M 2009/6) mais le montant maximum de l'aide que nous pouvons apporter pour mettre en œuvre des projets d'autonomie financière a été triplé. Bref vigilance mais responsabilité.

Suite à l'Assemblée provinciale de 2009, trois étapes avaient été définies

1/ D'abord une étape de clarification des comptes : le plan comptable de la Province a été redéfini de manière à mieux respecter les normes comptables et permettre un meilleur suivi.

2/ Ensuite l'étape de la restructuration de nos portefeuilles financiers : pour simplifier la gestion, le choix a été fait de regrouper nos actifs financiers sur deux ou trois organismes. Les contacts avec les banques, à l'occasion de cette restructuration, ont permis de réorienter certains de nos choix. Il faut maintenant reconstituer un conseil de placement.

¹ Le CAC 40 avait dépassé l'indice 6100 en juin 2007 avant de plonger jusqu'à 2500 en mars 2009, son point le plus bas. Il était remonté à 4100 en janvier 2010 pour retomber à 3300 début mai et il stagne à ce niveau.

3/ Enfin, l'étape de la valorisation de notre patrimoine immobilier : il s'agit de protéger notre patrimoine (cf. les associations propriétaires) et de dégager de nouvelles ressources (investir autour de Saint-Michel à la Roche ?), tout en respectant notre statut fiscal associatif.

La succession des crises invite à accélérer le plan d'action

Un des portefeuilles – en obligations -, a été « spécialisé » pour faire face aux sorties de trésorerie en fonction du cadre budgétaire 2010 – 2012 voté par le conseil provincial. Il sera à zéro en 2013. L'idée est de protéger les autres portefeuilles de manière qu'ils produisent la trésorerie dont nous aurons besoin à partir de 2013. Un rendement de 5 à 7 % par an est nécessaire. A l'heure où j'écris ces lignes, le CAC 40 a chuté de plus de 15 % par rapport au début de l'année. Nos portefeuilles se sont mieux tenus, mais l'objectif ne sera pas atteint...

Il faut donc lancer le chantier de notre patrimoine pour trouver d'autres ressources. Concrètement, nous avons à nous constituer un « vivier » de personnes-ressources ayant à la fois des compétences dans le domaine immobilier, juridique, fiscal, et une connaissance du milieu associatif. Si vous avez tel ou tel à me recommander...

Que pouvons-nous faire au jour le jour ?

Chacun aura compris que la situation est difficile mais que la panique n'est pas de mise. Il n'en reste pas moins utile de rappeler que notre seule « sécurité » vient des revenus provenant des établissements scolaires et de **nos apports**. Malgré les difficultés, il est indispensable de maintenir coûte que coûte le montant de ces contributions. Ce sera dur mais chaque réunion des économistes convainc les participants qu'il reste un peu de marge : parmi ceux qui le peuvent, certains – de plus en plus rares – oublient encore de verser des apports à leur communauté ; plusieurs continuent à ne pas se faire rembourser tel ou tel déplacement, ou ne réclament pas la rémunération qui leur est due... L'effort de chacun permet que le poids des apports versés par la communauté repose un peu moins sur les autres !

Plus généralement, nous sommes **invités au réalisme et au discernement**. Les moyens sont connus, à commencer par ce petit exercice de « mémoire » - et donc de prise de conscience possible - qui consiste à rendre sa feuille de comptes ; et ainsi de suite à tous les niveaux. Plus que jamais, l'« inconscience » est insultante pour ceux qui autour de nous vivent de vraies difficultés. Pour autant, le réalisme ne peut nous replier sur nous-mêmes. Comme je le disais d'emblée, c'est une manière de vivre la solidarité que de continuer, en fonction de nos moyens, à investir – et donc à dépenser – là où cela nous paraît nécessaire. L'essentiel est de prendre les moyens du discernement. Et je renvoie à cet exercice encore trop peu pratiqué dans les communautés auquel nous appellent nos constitutions : réfléchir collectivement à nos recettes et nos dépenses afin de discerner les priorités (cf. Cst 159 et 164).

J'ajoute un élément que me rappelait un confrère : nous n'hésitons pas à **demandeur des dons** pour d'autres, mais le faisons peu pour la Congrégation, alors que l'expérience montre (cf. appel pour Saint-Michel) que les gens sont heureux qu'on les sollicite. Osons !

Au-delà de l'aspect financier, tous ces points d'attention – le souci des apports, le discernement des dépenses, l'appel aux dons – sont un moyen de vérifier et peut-être parfois de revivifier notre implication dans la Congrégation. Et je termine d'autant plus librement par cette remarque que j'ai souvent la chance d'être témoin de ce que beaucoup d'entre vous font dans la discrétion pour que notre petite Congrégation ait les moyens de sa mission.

P. Laurent de Villeroché,
économiste provincial